



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

La MRC du Fjord-du-Saguenay débute les travaux d'élaboration de son plan de développement de la zone agricole (PDZA)

Saint-Honoré, le 12 février 2014 — La MRC du Fjord-du-Saguenay débute l'élaboration de son plan de développement de la zone agricole. Rappelons que la MRC a reçu une aide financière de 40 000 \$ du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation pour l'élaboration de son PDZA en octobre 2013.

La mise en place du PDZA nécessite plusieurs étapes qui s'échelonnent sur 18 mois. La MRC du Fjord-du-Saguenay travaille en ce moment à la réalisation d'un inventaire exhaustif de la zone agricole de son territoire. Par la suite, les données recueillies lors de cette première phase seront analysées pour permettre l'élaboration d'un diagnostic exposant les forces et les faiblesses ainsi que les opportunités et les contraintes du territoire. C'est à partir de ces constats qu'une vision concertée pourra être mise en place et qu'un plan d'action détaillé sera réalisé.

Avec la mise en place d'un PDZA, la MRC souhaite protéger et valoriser le secteur agricole en travaillant sur plusieurs aspects. :

- La croissance et la diversification des productions
- La création de nouvelles entreprises agricoles
- La relève agricole
- Le développement d'activités complémentaires à l'agriculture

Pour y arriver, la concertation est un élément très important. C'est pourquoi la MRC du Fjord-du-Saguenay a prévu, tout au long de sa démarche, plusieurs consultations avec différents intervenants du milieu agricole. « Les rencontres avec le milieu sont un facteur clé dans l'élaboration d'un PDZA structuré qui tient compte des réalités du territoire, mais également des besoins des intervenants agricoles. Les discussions entre les parties permettent une vision concertée en ce qui a trait au territoire agricole de la MRC. Beaucoup d'efforts seront mis dans la tenue de ces consultations afin que le plan d'action du PDZA assure la pérennité de son secteur agricole », mentionne Gérald Savard, préfet de la MRC du Fjord-du-Saguenay.

Plan de développement de la zone agricole (PDZA)

Le PDZA est un document de planification qui vise à mettre en valeur la zone agricole d'une MRC en favorisant le développement durable des activités agricoles. Il consiste à réaliser un portrait, à poser un diagnostic et à dégager une vision concertée du développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire. Ces différentes étapes mènent à l'élaboration d'un plan d'action qui permettra d'exploiter le plein potentiel agricole et agroalimentaire du territoire tout en permettant de déterminer des possibilités de développement.

Pour plus de renseignements sur les plans de développement de la zone agricole, consultez le site Internet du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation à l'adresse suivante : www.mapaq.gouv.qc.ca/PDZA

Information :

Eve-Marie Lévesque, conseillère en communication

418 673-1705, poste 1183

eve.marie.levesque@mrc-fjord.qc.ca